ORLIAGUET - PEYRILLAC ET MILLAC - CAZOULÈS
PECHS - DE - L'ESPERANCE

L'Écho des Pechs

n° 8

Juillet 2025

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le premier semestre 2025 se termine. Nous allons évoquer cette période à travers le journal de Pechs de L'Espérance avec une attention toute particulière sur les budgets de la commune.

Budget 2024 :

Le conseil municipal s'est réuni le 14 avril 2024, afin d' adopter le Compte Financier Unique du budget principal et le budget annexe assainissement (2024). Les deux budgets ont été adoptés.

Budget Primitif (Prévisionnel) Communal 2025 :

Le budget primitif communal (2025) a été adopté. Ce budget témoigne de la volonté de la commune de répondre aux défis locaux tout en tenant compte des contraintes financières actuelles.

Budget primitif annexe (assainissement) 2025 :

Le budget primitif annexe 2025 du service d'assainissement de la commune a été rejeté par : 16 voix contre, 7 voix pour, et 4 absentions. En cause : un déficit structurel jugé préoccupant.
« On ne peut pas valider un budget en déséquilibre sans garantie de redressement »
Suite à ce rejet et Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le préfet a été saisi dans les jours qui ont suivi. Vous retrouverez toutes les explications en page central du journal.

Camping Municipal de CAZOULES :

Un Nouveau Prestataire Reprend la Délégation de Service Public. Le camping municipal entame une nouvelle ère. La municipalité a officialisée la reprise de la délégation de service public (DSP) par un nouveau prestataire à compter du 23 mai 2025 (Groupe FRERY). Cette reprise marque un tournant pour le camping. Après plusieurs années de gestion par Alpha Camping et son congé le 10 décembre 2024, le conseil municipal a opté pour ce groupe .
« Nous avons souhaité confier cette délégation à un acteur capable d'investir dans la modernisation des infrastructures tout en valorisant notre patrimoine.

Une Nouvelle Vie pour la Maison Communale d'Orliaguet :

Le projet la rénovation de la maison Martin est terminée. Ce chantier, lancé en 2023 visait à moderniser cette maison tout en préservant le caractère authentique et patrimonial du bâtiment. Ce logement a été mis à la disposition d'une locataire d'Orliaguet qui louait un logement ne répondant plus aux normes en vigueur.

Fibre Optique :

Les Habitants de la Commune font face à de Nombreux Dysfonctionnements. Alors que le déploiement de la fibre optique devait marquer une avancée majeure pour la connectivité des foyers, de nombreux habitants de Cazoulès et Peyrillac déplorent aujourd'hui des problèmes persistants : coupures fréquentes, délais d'installation interminables... Un véritable casse-tête numérique pour les usagers comme pour la municipalité. Afin de solutionner tous ces aléas ,un recensement des dysfonctionnements est en cours. Les administrés sont invités à signaler les problèmes auprès de la mairie de Pechs de l'Espérance ou en se rendant directement à l'accueil.

Réunion Publique :

Dans le respect du principe de neutralité et afin d'éviter toute interprétation liée à la futur campagne électorale et en concertation nous avons décidé d'annuler cette réunion.

Bonne lecture et bonnes vacances
Patrick PRUGNAUD
Maire de Pechs de l'Espérance

Orliaguet

Peyrillac-et-Millac

Cazoules

« Journal L'Écho des Pechs »

Rédaction et relecture :

F.Arpaillange, R.Bolgar, M. Boulez, M.Feuilloley, G.Fourreaux, V.Jardel-Vignes, S.Peltier, G. Priester, P.Prugnaud, C.Thellier, G.Vielle.

Amicale Laïque de Cazoulès

KARAOKREPES DU DIMANCHE 16 FEVRIER 2025

Pour la première animation de l'année organisée par l'Amicale Laïque de Cazoulès, le Karaokrêpes, de ce dimanche 16 février après midi avec Fabrice, l'animateur professionnel, a été un succès grâce au public venu en grand nombre pour participer à cet après-midi de détente et de convivialité.
Pendant plus de 3 heures, les chanteurs, chanteuses de tous âges ont su, par leur interprétation et le choix des chansons diverses et variées, mettre l'ambiance et entraîner le public dans leur prestation. C'était SUPER, merci à eux.
Chacun a pu également apprécier les crêpes préparées par les membres du conseil de l'Amicale Laïque et des confitures faites maison.
L'Amicale Laïque de Cazoulès vous remercie, toutes et tous, pour cet après-midi de détente et vous donne rendez-vous pour d'autres animations et sorties pendant l'année.

SORTIE THÉÂTRE CÔTÉ ROCHER À ROCAMADOUR

Le Dimanche 16 Mars, l'Amicale Laïque de Cazoulès a organisé une sortie théâtre au Côté Rocher à Rocamadour, et malgré le titre du Spectacle peu attirant « Un cercueil pour deux », le groupe de 56 personnes a passé un agréable moment de rires avec de très bonnes réparties cocasses des 4 comédiens sachant nous faire oublier le sujet.
Le goûter servi dans la petite salle attenante au théâtre après le spectacle fut très apprécié de tout le monde. Les comédiens sont venus nous saluer et nous avons pu prendre quelques photos en leur compagnie et les féliciter de leur prestation. C'était très sympathique. Un petit plus pour terminer cet après-midi.

CONCERT DE LA CHORALE ESPERANZA

Après une belle journée ensoleillée le samedi 5 avril, la chorale « ESPERANZA » de Lanzac, composée d'environ 25 chanteurs et chanteuses, est venue nous interpréter de très belles chansons françaises diverses et variées.
Les personnes présentes ont pu apprécier leurs talents mais également découvrir des vocations comme plusieurs duos dont c'était la première interprétation en public.
Nous les remercions et leur souhaitons bonne continuation.

Articles de Bernadette SOUILLIEZ

Comité des fêtes de Cazoulès

AMBIANCE ET GOURMANDISE A CAZOULES

Un vent de bonne humeur a soufflé sur la salle des fêtes le Samedi 22 Mars dernier, à l'occasion du repas Aligot-Saucisse organisé par le Comité des fêtes de Cazoulès. L'événement a rassemblé 85 participants, venus partager un moment convivial autour d'un plat typique et d'un karaoké festif.
Une fois les assiettes vidées, place à l'animation ! Le karaoké a pris le relais et a rapidement conquis le public. Un repas à la fois simple et chaleureux, a tenu toutes ses promesses : Rassembler, régaler et faire chanter ! Un grand bravo aux bénévoles pour cette belle réussite !

LA FÊTE DU PRINTEMPS RAYONNE SOUS UN SOLEIL INESPERE

Annoncée sous des prévisions météo peu engageantes, la Fête du Printemps organisée le Dimanche 27 Avril a finalement bénéficié d'un superbe soleil, pour le grand bonheur des exposants qui ont répondu présent et des visiteurs. Entre tour de Poney, vente de plants, producteurs et créateurs locaux et « Vide ta Chambre », l'événement a attiré petits et grands tout au long de la journée.
Entre les allées du marché et des stands d'exposition, les rires des enfants, les discussions animées et les sourires en disaient long sur le plaisir de se retrouver en plein air en ce début de printemps.
En résumé une belle réussite pour cette 1ère édition, qui a su transformer les craintes météo en une véritable journée ensoleillée et joyeuse ! Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Articles Comité des fêtes de Cazoulès

ATELIER PLIAGE-COLLAGE DU 25 AVRIL 2025

A nouveau, un après-midi convivial pour quatorze personnes (adultes et enfants) venus passer un moment créatif avec Muriel AUSTRUY. Organisé en fin d'après-midi un vendredi, horaire qui a convenu. A renouveler pour de prochains ateliers autour d'autres thèmes : dessin, bracelets en macramé…

Merci aux participants et à Muriel

ECO RANDO DU 22 JUIN

Merci à la douzaine de personne venue pour une marche de 6 kms au cours de laquelle les détritus trouvés sur le bord des chemins ont été ramassés. Prés de 5 sacs noirs pleins !!! A refaire sur d'autres circuits.

Articles Claudine THELLIER

Octobre rose

Un pas pour soi, un pas pour elles.

RANDO SOLIDAIRE OCTOBRE ROSE
Le 28 septembre 2025

A vos agendas :

Participez à une marche solidaire en soutien à la lutte contre le cancer du sein !
Ensemble, avançons pour sensibiliser, informer et soutenir la recherche.
Accueil café : 9h30 à la Mairie de Cazoulès, 10 h Heure départ
Pot de l'amitié à l'arrivée
Montrons notre solidarité en couleur. Venez avec une touche de rose !
Accessible à tous - bonne humeur garantie !

Inscriptions : regie@pechsdelesperance.fr

Sabine PELTIER

FESTIVITES 2025 - PECHS-DE-L'ESPERANCE

Juillet	Dimanche 13	Comité des Fêtes Cazoulès	Repas	RIVES DORDOGNE CAZOULES
	Dimanche 13	AL Section Pétanque	Concours	RIVES DORDOGNE CAZOULES
	Samedi 19	Comité des Fêtes Orliaguet	Bodega	ORLIAGUET
	Samedi 26	Village de Peyrillac-et-Millac	Fête - Feu d'artifice	PEYRILLAC-ET-MILLAC
	Mercredi 30	Amicale Laïque	Marché Gourmand	RIVES DORDOGNE CAZOULES

Août	Samedi 2	AL Section Pétanque	Concours et Barbecue	RIVES DORDOGNE CAZOULES
	Samedi 2	Comité des Fêtes Orliaguet	Fête - Feu d'artifice	ORLIAGUET
	09, 10 et 11	Comité des Fêtes Cazoulès	Fête - Feu d'artifice le lundi soir	ANCIENNE GARE CAZOULES
	Dimanche 10	Comité des Fêtes Cazoulès	Course de Caisses à savon	CAZOULES
	Dimanche 24	AL Section Pétanque	Concours	RIVES DORDOGNE CAZOULES

Septembre	Dimanche 28	Action Solidarité	Matinée sportive en faveur d' Octobre Rose (Marche et gym en salle)	RIVES DORDOGNE ET SALLE SPORT CAZOULES

SDF : Salle Des Fêtes

CÉRÉMONIE DU 8 MAI À CAZOULÈS

C'est à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2025 que Alain JACQUART a souhaité transmettre sa qualité de Porte Drapeaux pour le village de Cazoulès, à Thierry VIEILLESCAZES ancien combattant de la guerre du GOLF.
Nous remercions Alain pour l'engagement que cette mission lui a demandé et souhaitons la bienvenue à Thierry, qui nous a prouvé avoir à cœur cette investiture, lors de cette cérémonie.
Ce fût un plaisir de voir avec quel sérieux et quel intérêt la toute jeune Aponi Pelissier de la famille GASCOU nous a accompagné durant la cérémonie. Souhaitons que son implication fasse des émules.

Françoise ARPAILLANGE

Histoire de nos villages

LE ROCHER DES 9 FUSEAUX À CAZOULÈS

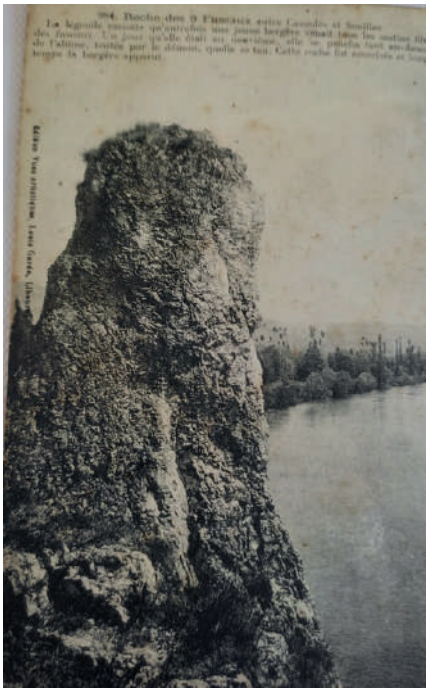

Ce rocher se situe au lieu-dit « Pas du Raysse » c'était une ancienne borne romaine, délimitant les frontières entre les anciennes provinces du Quercy et du Périgord, aujourd'hui entre les départements du Lot et de la Dordogne. A ce jour, nous pouvons ajouter, entre l'Occitanie et la nouvelle Aquitaine.

A peine visible de nos jours, tant la végétation l'a envahi, il surplombe la Dordogne, sur la droite en allant vers Souillac, juste à hauteur du panneau.

La légende raconte qu'une jeune bergère venait au pied de ce rocher filer sa laine, tout en gardant ses moutons. Elle attendait le passage des gabares, en particulier celle sur laquelle se trouvait son « promis ». Malheureusement sa gabare se fracassa au passage du Raysse, endroit connu comme l'un des cinq passages dangereux lors de la descente jusqu'à Bordeaux.

Son amoureux périt dans les flots tumultueux et la bergère ne s'en remit jamais. Au bout de son neuvième fuseau de laine filé, ne pouvant surmonter son chagrin et son désespoir, elle se jeta dans la rivière et mourut à son tour.

Je tiens à remercier chaleureusement Christiane Azzolin (famille Rougié de Cazoulès), qui m'a relaté cette histoire que lui racontait son papa.

Virginie VIGNES JARDEL

LA VÉGÉTATION POUSSE … QUE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Débroussaillement

Prévoyez de débroussailler dès maintenant pour éviter les départs de feux cet été.

Le débroussaillement consiste à diminuer la masse de végétation autour de sa maison. Ceci afin de réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher qu'il ne touche les bâtiments.

La mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur le sujet.

Rappel : un dossier complet a été communiqué dans les journaux l'Echo des Pechs n°1 de mars 2023 « Feux de forêt et de végétation », n°2 de juin 2023 « Un été sans incendie » et n°3 de septembre 2023 un rappel en encart.

Maryvonne FEUILLOLEY

Brûlage

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit tout au long de l'année.

Toutefois des dérogations peuvent être tolérées après déclaration en Mairie, mais toujours pour une période comprise entre **le 1er octobre et le 28 février.**

Taille des haies

Bon nombre d'entre nous savent qu'au regard du cycle végétatif des arbres et arbustes, notamment des montées de la sève, il n'est pas souhaitable de couper ou tailler les végétaux durant le printemps et l'été. Mais saviez-vous que ceci est rigoureusement réglementé !

En effet, la haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux. À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies du 16 mars (sauf agriculteurs 1er avril) au 31 juillet.

Accessoirement, en cas d'atteinte volontaire à la conservation d'espèces animales non domestiques et pour destruction de leur habitat, les contrevenants sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Emmanuel DELAVALLADE

DÉCHETTERIE À VÉGÉTAUX DE CAZOULÈS

Afin de réglementer l'accès à la déchetterie (limiter le gabarit des véhicules), un portique a été mis en place, réalisé par le personnel communal. Les habitants de la commune peuvent y venir avec un véhicule léger, ou une petite remorque.

Jours et heures d'ouverture : Mercredi et Samedi de 8h à 18h

Guy PRIESTER

BRICOLAGE, JARDINAGE ET AUTRES BRUITS …

L'arrivée des beaux jours génère beaucoup de travail en extérieur.

En ces périodes printanières et estivales, gardons nos bonnes pratiques et veillons au respect des créneaux horaires affectés à ces diverses tâches. Afin de préserver le repos de chacun, les divers bruits mécaniques issus de moteurs thermiques (tondeuses, taille-haies et autres) sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 (à éviter si possible)

Arrêté Préfectoral n° 24-2016-06-02-005.

En dehors de ces horaires

Ccchhuuttt !!

Les fêtes nocturnes accompagnées de bruits doivent rester dans des limites acceptables pour le bien de tous.

Pensez à prévenir vos voisins, voire la mairie.

Merci pour eux

Maryvonne FEUILLOLEY

Budget 2024 de Pechs de l'Espérance

En 2024, la commune de Pechs de l'Espérance poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du quotidien des habitants tout en assurant une gestion responsable de ses finances à travers des choix budgétaires équilibrés.

📊 Chiffres clés du budget 2024

Précisions « techniques :
Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie .
il s'agit :

- ✓ d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » contribuent à équilibrer les budgets mais n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écritures comptables :

- ✓ elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
- ✓ elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et investissement
- ✓ elles sont équilibrées (l'ensemble des recettes est égal à l'ensemble des dépenses)

Les dépenses communales s'élèvent pour 2024 à **1.193.958,01 €**, réparties entre :

- **Dépenses de fonctionnement** : **869.188,41 €**
  (*salaires, énergie, entretien courant, services à la population*)
- **Dépenses d'investissement** : **324.769,60 €**
  (*travaux, équipements, projets structurants*)

👉 Cela représente un effort important d'investissement signe d'une volonté de préparer l'avenir.

🛠️ Les projets financés en 2024

1. Modernisation de l'éclairage public
Remplacement progressif des anciens luminaires par des lampes LED basse consommation, afin de réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse.

2. Création de logements communaux
Transformation de bâtiments existants pour offrir des logements accessibles et renforcer l'offre locative locale afin de percevoir des revenus et des recettes pour la communes

3. Accueil des camping-cars
Aménagement d'une aire équipée pour accueillir les camping-caristes, soutenir l'économie touristique locale et valoriser notre territoire.

4. Réfection de la voirie
Travaux de remise en état de plusieurs routes communales afin de garantir sécurité et confort aux usagers.

📌 Où vont vos impôts locaux ?

Vous trouverez le détail dans la page suivante

Pour en savoir plus

📁 Le budget détaillé est consultable à la mairie aux horaires d'ouverture.
📩 Vos remarques sont les bienvenues par mail : p.prugnaud@pechsdelesperance.fr

FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Recettes d'ordre	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	135 498,60 €	185 045,08 €	138 366,24 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 402,00 €	4 070,76 €
	Recettes d'ordre		135 498,60 €	186 447,08 €	142 437,00 €
Recettes réelles	013	Atténuations de charges	1 938,62 €	113,00 €	77,00 €
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 206,44 €	26 970,48 €	35 437,30 €
	73	Impôts et taxes	471 879,44 €	564 335,81 €	568 348,44 €
	74	Dotations , subventions et participations	266 138,12 €	192 121,90 €	190 466,48 €
	75	Autres produits de gestion courante	56 540,10 €	43 464,12 €	70 286,47 €
	76	Produits financiers	10,69 €		890,72 €
	77	Produits spécifiques	23 000,00 €	186,44 €	1 108,23 €
	Recettes réelles		844 713,41 €	827 191,75 €	866 614,64 €
Total recettes de FONCTIONNEMENT			980 212,01 €	1 013 638,83 €	1 009 051,64 €

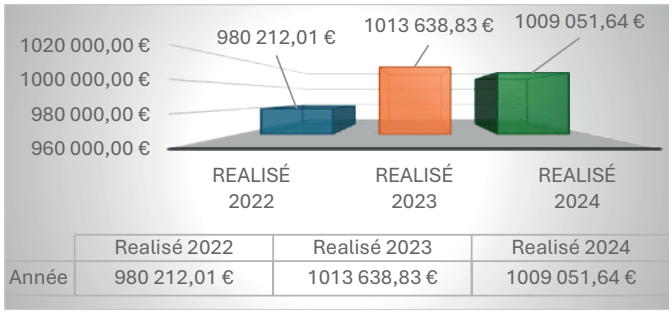

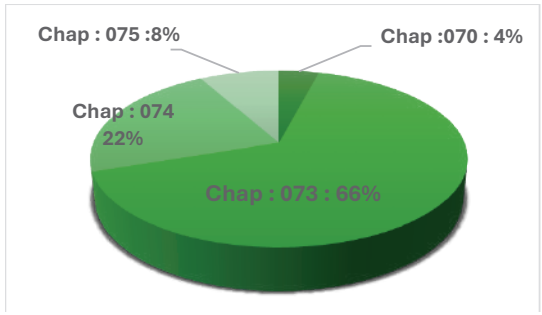

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Dépenses d'ordre	023	Virement a la section investissement			
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 035,00 €	10 451,00 €	10 668,76 €
	Dépenses d'ordre		25 035,00 €	10 451,00 €	10 668,76 €
Dépenses réelles	011	Charges à caractère générales	230 557,01 €	304 228,09 €	313 640,94 €
	012	Charges de personnel et de frais assimilé	282 725,50 €	311 552,52 €	282 566,12 €
	014	Atténuation de produits	52 862,00 €	52 854,00 €	52 854,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	197 065,05 €	180 926,71 €	192 618,36 €
	66	charge financières	6 922,37 €	15 280,27 €	16 840,23 €
	67	charge spécifique			
	68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Dépenses réelles		770 131,93 €	864 841,59 €	858 519,65 €
Total dépenses de FONCTIONNEMENT			795 166,93 €	875 292,59 €	869 188,41 €

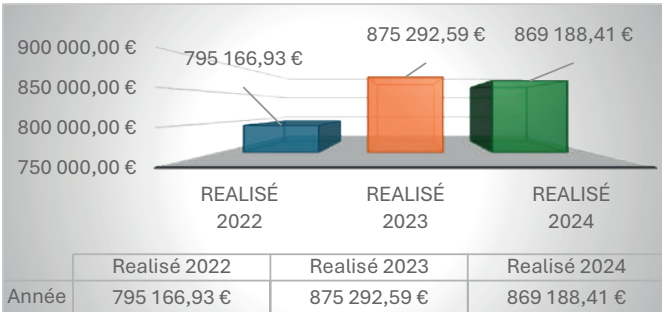

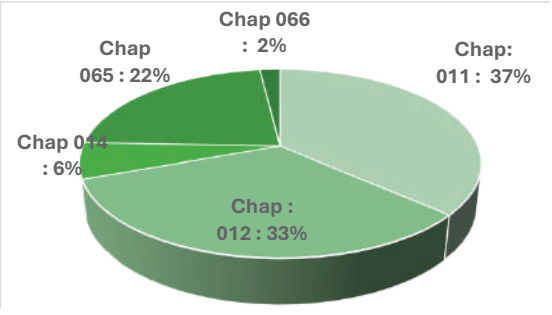

FONCTIONNEMENT COMMUNE P.PRUGNAUD

INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNAL

RECETTES INVESTISSEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalise 2022	Réalise 2023	Réalisé 2024
Recettes d'ordre	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 649,59 €	300 518,57 €	77 071,62 €
	021	virement de la section de fonctionnement			
	024	produits des cessions d'immobilisation			
	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	25 035,00 €	10 451,00 €	10 668,76 €
	Recettes d'ordre		96 684,59 €	310 969,57 €	87 740,38 €
Recettes réelles	010	Dotations ,fonds divers et réserve	45 272,99 €	67 099,05 €	43 338,53 €
	013	Subventions d'investissement	23 276,85 €	33 516,58 €	85 892,75 €
	016	Emprunts dettes et assimilés	425 639,63 €	726,13 €	250 000,00 €
	Recettes réelles		494 189,47 €	101 341,76 €	379 231,28 €
Total recettes INVESTISSEMENT			590 874,06 €	412 311,33 €	466 971,66 €

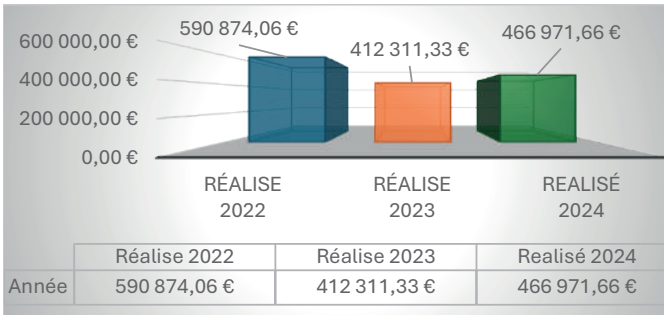

	Réalise 2022	Réalise 2023	Realisé 2024
Année	590 874,06 €	412 311,33 €	466 971,66 €

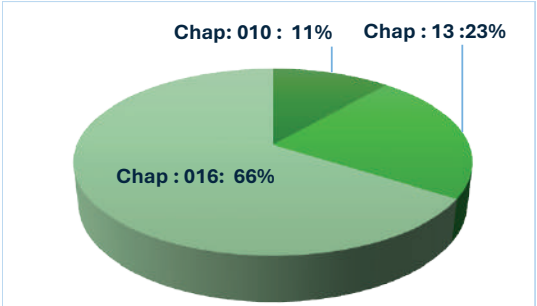

DEPENSES INVESTISSEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalise 2022	Réalise 2023	Réalisé 2024
Dépenses d'ordre	40	Opération d'ordre de transfert entre section		1 402,00 €	4 070,76 €
	Dépenses d'ordre			1 402,00 €	4 070,76 €
	10	Excédent de fonctionnement capitalisé	42 274,85 €		
Dépenses réelles	16	Emprunts et dette assimilés	36 041,23 €	46 870,30 €	48 856,40 €
	20	Immobilisations Incorporelle	11 092,38 €	12 209,29 €	11 514,36 €
	21	Immobilisations Corporelle	75 575,17 €	267 347,44 €	260 328,08 €
	23	Immobilisation en cours	125 371,86 €	7 410,68 €	
	27	Autres Immobilisation Financiere			
	Dépenses réelles		290 355,49 €	333 837,71 €	320 698,84 €
Total dépenses INVESTISSEMENT			290 355,49 €	335 239,71 €	324 769,60 €

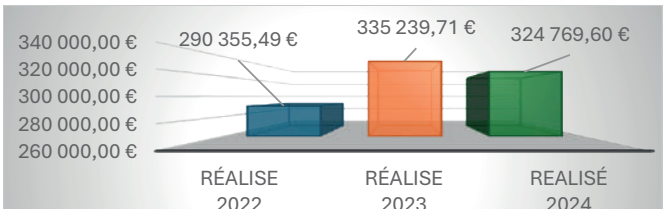

	Réalise 2022	Réalise 2023	Realisé 2024
Année	290 355,49 €	335 239,71 €	324 769,60 €

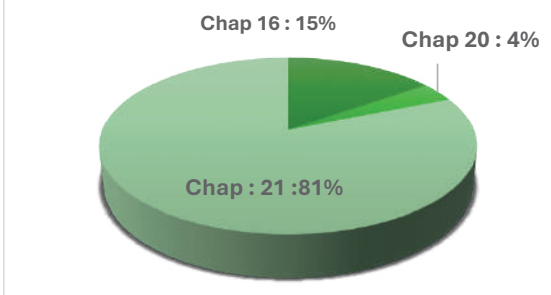

INVESTISSEMENT COMMUNE P.PRUGNAUD

BUDGET 2024 ASSAINISSEMENT

Historique

Le 11 mai 2012, la commune de Cazoulès a été mise en demeure par l'agence de l'eau de Dordogne de faire cesser une pollution due au regroupement d'assainissements qui se déversaient près du point de captation d'eau potable. Par ailleurs, il s'est avéré que l'assainissement individuel du camping était également défaillant. la commune après avoir étudié plusieurs options, a retenu celle de la construction d'un assainissement collectif englobant le camping.

Construit en 2016, l'ouvrage se compose d'un réseau de 170 abonnés, de deux stations de relevage dont une pour le camping et d'une station d'épuration faite de plantation de roseaux. Il a été mis en service en mars 2017.

Le montant du projet est de 1 758 000 € avec un reste à charge pour la commune de 712 608 € après subventionnement. Pour cela, un emprunt a été contracté jusqu'en 2042, avec des annuités comprises entre 21 000 et 27 000 € pour le capital, et entre 10 000 et 20 000 € pour les intérêts (selon l'évolution des taux d'intérêts), soit des annuités évoluant entre 31 000 € et 47 000 €.

ASSAINISSEMENT E.DELAVALLADE

A ce jour

Le budget annexe du service d'assainissement de la commune a été rejeté lors de la dernière séance du conseil municipal, plongeant la collectivité dans une situation administrative délicate. Face à cette impasse, le dossier a été transmis à la préfecture, qui a saisi la Chambre régionale des comptes pour arbitrer la situation et proposer un budget conforme à la législation.

Un rejet révélateur de fortes tensions

Lors de la séance du 14 Avril 2025 les élus municipaux ont refusés d'adopter le budget d'assainissement proposé. En cause : un déficit structurel jugé préoccupant.

« On ne peut pas valider un budget en déséquilibre sans garantie de redressement »

FONCTIONNEMENT			
	2022	2023	2024
RECETTES FONCTIONNEMENT	69 327,40 €	70 160,83 €	57 859,08 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT	51 590,30 €	52 019,06 €	65 700,64 €
RESULTAT	17 737,10 €	18 141,77 €	-7 841,56 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES INVESTISSEMENT	28 883,39 €	45 974,10 €	46 378,77 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	47 703,97 €	73 032,28 €	83 606,43 €
RESULTAT	-18 820,58 €	-27 058,18 €	-37 227,66 €
RESULTAT			
TOTAL RECETTE (FCT & INV)	98 210,79 €	116 134,93 €	104 237,85 €
TOTAL DEPENSE (FCT & INV)	99 294,27 €	125 141,34 €	149 307,07 €
RESULTAT	-1 083,48 €	-9 006,41 €	-45 069,22 €

ASSAINISSEMENT P.PRUGNAUD

Dans notre cas, le déficit sur les exercices 2022 à 2024 sont représentés ci-dessus .Or, ce budget est censé être financé par les seules redevances des usagers, sans soutien direct du budget général .Ne sont pas intégré les subventions de 2014 à 2021 octroyées par le budget principal de la commune délégué de CAZOULES, et par Pechs de L'Esperance en 2024 .Ces subventions représente 93 600 € et sont maintenant à la charge de la commune nouvelle .

Intervention de l'État et de la juridiction financière

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le préfet a été saisi dans les jours qui ont suivi. En l'absence d'adoption d'un budget obligatoire, l'État dispose d'un pouvoir de substitution. La préfecture a donc transmis le budget à la **Chambre régionale des comptes (CRC)** pour qu'elle formule une analyse et, le cas échéant, une proposition de rééquilibrage.

La CRC a désormais pour mission d'étudier la sincérité des prévisions de recettes et de dépenses, la réalité du déficit, et les leviers possibles pour assurer l'équilibre budgétaire, notamment à travers l'ajustement des tarifs ou la réduction des charges.

Quelles conséquences pour la commune et les usagers ?

Ce processus exceptionnel a pour but de garantir la continuité du service public d'assainissement, qui ne peut être interrompu, même en cas de blocage. La CRC devrait rendre ses conclusions dans les prochaines semaines. Le préfet pourra alors, sur la base de cet avis, arrêter un budget d'office.

Cela pourrait entraîner :

- **Une hausse des redevances d'assainissement**, décidée sans vote du conseil municipal.
- **Des coupes dans les investissements**, avec des conséquences sur les travaux de rénovation ou de mise aux normes.
- **Une surveillance renforcée** du budget assainissement pour les exercices à venir.

Une crise révélatrice des défis à venir

Le conseil municipal, tout en regrettant le rejet du budget, appel désormais à la **responsabilité collective** pour sortir de cette crise .

Conclusion :

une décision lourde de conséquences. Le rejet du budget assainissement par le conseil municipal est un fait rare mais juridiquement encadré. Il marque un moment de tension, mais peut aussi être une opportunité pour réinterroger la stratégie de gestion du service.

FONCTIONNEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT

	Chap.	Libellé chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Recettes d'ordre	002	Résultat d'exploitation reporté	4 361,10 €		
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 588,00 €	21 110,00 €	21 110,00 €
		Dépenses d'ordre	21 949,10 €	21 110,00 €	21 110,00 €
Recette réelles	70	Ventes eau aux abonnées / Autres taxes et redevance	47 378,30 €	42 384,83 €	25 549,08 €
	74	Subvention et participations		5 166,00 €	10 000,00 €
	77	Autres produits exceptionnels		1 500,00 €	1 200,00 €
		Dépenses réelles	47 378,30 €	49 050,83 €	36 749,08 €
Total recettes de FONCTIONNEMENT			69 327,40 €	70 160,83 €	57 859,08 €

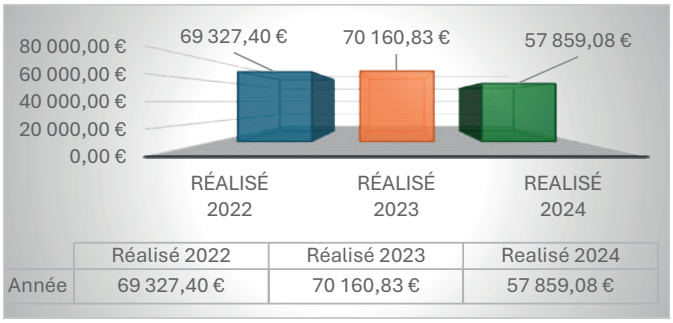

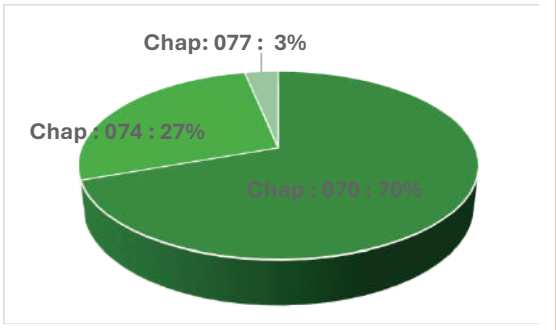

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT

	Chap.	Libellé chapitre	Réalise 2022	Réalise 2023	Realisé 2024
	002	Déficit de fonctionnement reporté			
Dépenses d'ordre	023	Virement a la section investissement			
	042	Dotations aux amortissements des immo, incorporelles et corporelles	28 167,00 €	28 237,00 €	28 237,00 €
		Dépenses d'ordre	28 167,00 €	28 237,00 €	28 237,00 €
Dépenses réelles	011	Charges à caractère générales	14 893,62 €	13 067,97 €	17 235,77 €
	066	Intérêts réglé à l'échéance	8 529,68 €	10 714,09 €	20 168,03 €
	068	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			59,84 €
		Dépenses réelles	23 423,30 €	23 782,06 €	37 463,64 €
Total dépenses de FONCTIONNEMENT			51 590,30 €	52 019,06 €	65 700,64 €

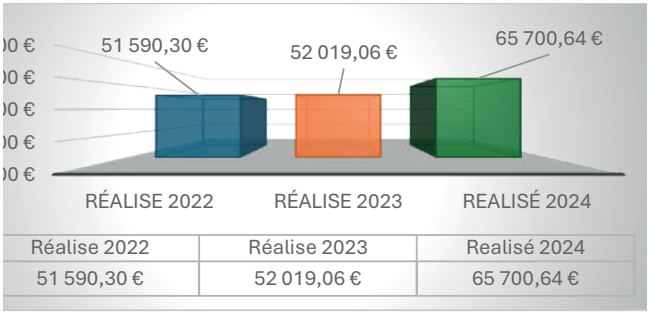

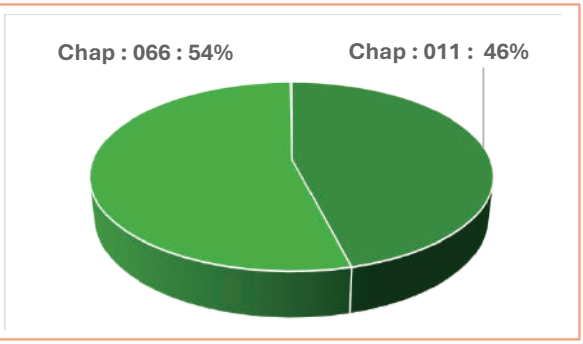

FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT P.PRUGNAUD

INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalise 2022	Réalise 2023	Réalisé 2024
Recettes d'ordre	001	Résultat d'exploitation reporté	716,39 €		
	021	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	040	Amortissement, Installation Spécifique	28 167,00 €	28 237,00 €	28 237,00 €
	Dépenses d'ordre		28 883,39 €	28 237,00 €	28 237,00 €
Recettes réelles	10	Ventes eau aux abonnées / Autres taxes et redevance		17 737,10 €	18 141,77 €
	13	Subvention et participations			
	16	Emprunts			
	Dépenses réelles			17 737,10 €	18 141,77 €
Total recettes I NVESTISSEMENT			28 883,39 €	45 974,10 €	46 378,77 €

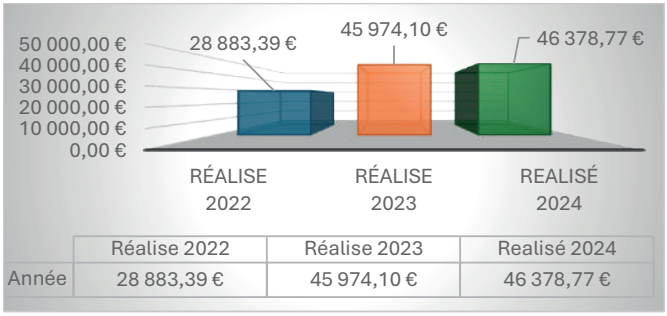

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT					
	Chap.	Libellé chapitre	Réalise 2022	Réalise 2023	Réalisé 2024
Dépenses d'ordre	001	Résultat d'exploitation reporté		18 820,58 €	27 058,18 €
	021	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 578,96 €	6 470,00 €	8 710,00 €
	040	Amortissement, Installation Spécifique	17 588,00 €	21 110,00 €	21 110,00 €
	Dépenses d'ordre		21 166,96 €	46 400,58 €	56 878,18 €
Dépenses réelles	20	Frais d'étude			
	10	Ventes eau aux abonnées / Autres taxes et redevance			
	13	Subvention et participations			
	16	Emprunts	26 537,01 €	26 631,70 €	26 728,25 €
	Dépenses réelles		26 537,01 €	26 631,70 €	26 728,25 €
Total dépenses INVESTISSEMENT			47 703,97 €	73 032,28 €	83 606,43 €

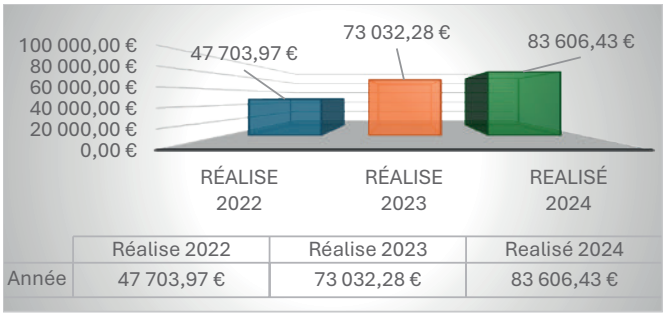

INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT P.PRUGNAUD

LE BAC

La communauté de communes, et le syndicat mixte des voies vertes du Lot (Département du Lot), ont souhaité conjuguer leurs efforts pour la mise en place d'un service de traversée de la Dordogne, permettant la poursuite des activités de marche ou de vélo le long de la rivière entre ces deux départements. C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en place un bac fluvial entre les rives du Roc et de Cazoulès. Deux pontons ont été mis en place entre ces deux rivages, le premier à l'entrée du camping de Cazoulès et l'autre près de l'aire de plein air du Roc.

A chaque traversée 6 personnes et 5 vélos pourront être embarqués sur une barge motorisée, aménagée, sécurisée et conduite par un pilote spécialement formé.

Pour une somme de 1 € par piéton et d'1.5 € par cycliste, les usagers des deux rives de la Dordogne pourront se déplacer en toute sécurité et rejoindre les pistes cyclables du Lot par Cieurac et de la Dordogne par la V91, évitant ainsi le délicat secteur du Pas du Raysse.

Communauté de Communes Pays de Fénelon

CAMPING « LES BELLES RIVES »

FRERY Concessions Publiques s'installe à Pechs-de-l'Espérance

C'est avec enthousiasme que **FRERY CONCESSIONS PUBLIQUES** prend les rênes du camping **Night and Day «Les Belles Rives»**, situé dans le cadre naturel privilégié de **Pechs de l'Espérance.** Ce nouveau partenariat avec la commune marque une étape importante dans notre mission : valoriser les territoires et offrir à chacun une expérience de séjour ancrée dans l'authenticité locale.

Acteur reconnu de la gestion d'espaces publics, **FRERY** développe son expertise autour de deux marques fortes :

- **FRERY 1945,** spécialisée dans les marchés et foires.
- **Night & Day,** une marque tournée vers un camping nature, sobre et qualitatif, qui favorise l'intégration dans la vie locale, culturelle et économique.

Aujourd'hui, **FRERY gère 32 campings** et près de 110 marchés sur tout le territoire national. Chaque implantation s'accompagne d'un engagement fort : professionnalisme, proximité, respect des engagements contractuels et sens du service public.

Notre implantation à Pechs-de-l'Espérance s'inscrit dans cette dynamique. Grâce à une organisation structurée et des équipes engagées sur le terrain, nous entendons développer l'attractivité du camping «Les Belles Rives» en partenariat étroit avec la collectivité et les acteurs locaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement **Monsieur le Maire, Monsieur PRUGNAUD**, pour la confiance qu'il nous accorde dans ce nouveau projet. Ce soutien est essentiel à la réussite de notre mission.

Julien MARCILHAC,
Directeur Général de FRERY CONCESSIONS PUBLIQUES

MODIFICATION DU RÉSEAU D'EAU À MILLAC

Des travaux pour le renouvellement du réseau d'eau ont eu lieu à Millac du 22 mars au 25 avril, chemin de la Chapelle et route de Millac. Ils ont consisté à remplacer l'ancienne conduite obsolète et de section trop faible, ainsi qu'à supprimer la conduite traversant des propriétés privées. L'étude a été réalisée par le BET DEJANTES et les travaux par l'entreprise MONTASTIER, financés entièrement par le SMAEP du Périgord Noir (montant des travaux 136 439 € HT). Toutes les propriétés desservies ont eu leurs branchements refaits.

Une borne à incendie a également été installée Route de Millac protégeant les propriétés Chemins de la Chapelle et du Plateau.

Ghislain FOURREAUX et Guy PRIESTER

RÉNOVATION D'UNE MAISON COMMUNALE

Dans un contexte de pénurie de logements et de revitalisation des centres-bourgs, la réhabilitation des bâtiments publics inutilisés devient une solution innovante. Exemple concret avec la transformation réussie d'une ancienne maison communale en logements modernes.

Un bâtiment chargé d'histoire
Construite au début du XIXe siècle (1818), la maison communale d'Orliaguet était depuis plusieurs années laissée à l'abandon. Plutôt que de laisser ce patrimoine architectural se dégrader, la municipalité a décidé en 2022 de lancer un projet de réhabilitation avec un double objectif : préserver le bâti historique et répondre à la demande de logements.

Un projet ambitieux et durable
L'enveloppe extérieure a été conservée pour préserver l'esthétique du bourg, tandis que l'intérieur a été entièrement repensé. Ce logement permet de reloger une habitante d'Orliaguet vivant dans un logement communal insalubre.

Un exemple à suivre
Ce type de reconversion séduit de plus en plus de communes rurales. Il prouve qu'avec de la volonté politique, des compétences techniques et une vision durable, il est possible de transformer des bâtiments délaissés en véritables lieux de vie.

P.PRUGNAUD

Le « **POINT À TEMPS** » est une technique qui a pour objet la réparation de la couche de roulement des chaussées ayant subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages …
La réparation de chaussée au « point à temps » consiste en un épandage d'émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant son étanchéité et en limitant la formation des dégradations. Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces ponctuelles à traiter. Le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique d'entretien. La présence de gravillons nécessite une signalisation temporaire adaptée sur les routes concernées.
La technique du « point à temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement engendrant de facto des coûts de réparation plus élevés.
Un PATA (n'est pas une chanson de Miriam Makeba mais l'abréviation de : Point À Temps Automatique!) c'est un camion autonome qui regroupe une épandeuse de liant bitumineux et un gravillonneur, installés sur un même châssis.
Vous verrez ces PATA dans les prochaines semaines œuvrer sur diverses routes et rues de Pechs-de-l'Espérance.

À Cazoulès, pour un coût de 9 340,20 € TTC :
- Routes de la Croix du Rail et du Pont de Mareuil
- Rues des Pins, des Pèlerins, des 9 Fuseaux, du Vallon, des Chevreuils

À Orliaguet, pour un coût de 18 859,80 € TTC :
- Impasses Leon Demestre, Louis Maurel, du Pech Rome
- Routes du Bouley, de Combe Dot, de Galinat, de la Table au Loup, du Pech, du Dolmen
- Rue Marc Montet et Cote des Favanèdes

À Peyrillac-et-Millac, pour un coût de 7 660,80 € TTC :
- Impasse du Presbytère
- Chemin du Bourriage
- Rue de la Barrière

Gerard VIELLE

Nouveaux arrivants dans la commune

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous serons ravis de vous rencontrer en mairie. Nous pourrons, non seulement faire votre connaissance, mais aussi enregistrer vos coordonnées utiles en bien des cas et vous informer sur les services rendus par la commune.

Merci et à très bientôt

Les numéros utiles

Enedis (EDF)	09 72 67 50 24
Véolia	05 61 80 09 02
Frelons/guêpes	06 17 72 10 14
	06 72 57 81 80
Appels d'urgence	
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
SOS Femmes battues	39 19
Hopital Sarlat	05 53 31 75 75
Hopital Gourdon	05 65 27 65 27
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Alzeimer Dordogne	05 53 27 30 34
Portage Repas CIAS Carlux	05 53 30 45 51
Assistante sociale de secteur	05 53 02 07 77
Drogues info service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
SIDA info service	0 800 84 08 00

- **Déchetterie de Carlux** - Lieu-dit Sesquières - 24370 Carlux
Tél : 05 53 59 67 74 - Site Web : www.sictom-perigord-noir.com
Ouverture les mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h30
Les mercredi et vendredi de 13h30 à 18h
Horaires d'été du mardi au samedi de 6h45 à 14h

- **Déchetterie verte de Cazoulès** - Route du Pont de Mareuil
Ouverture les mercredi et samedi de 8h à 18h

LA POSTE

Agence postale
1392 Route de la Porte du Périgord
Tél : 05 53 29 72 40
Ouverture au public
du lundi au vendredi de 9h à 13h

Transports Cars régionaux

Deux dépliants sont à disposition dans les mairies de Pechs-de-l'Espérance
L'un pour la ligne 335 entre Souillac et Sarlat
L'autre pour l'ensemble des lignes de la Dordogne

ORLIAGUET - PEYRILLAC ET MILLAC - CAZOULÈS
PECHS - DE - L'ESPERANCE

Site de la commune : pechsdelesperance.com

Mails PECHS-DE-L'ESPERANCE
secretaire@pechdelesperance.fr
regie@pechsdelesperance.fr

PERMANENCES DE PECHS-DE-L'ESPERANCE

Annexe mairie de Orliaguet

Mairie de PECHS-DE-L'ESPERANCE
Peyrillac-et-Millac

Annexe mairie de Cazoulès

Place Fernand Lafon **ACCUEIL :** Mardi et vendredi de 14 h à 17 h ✆ **05 53 29 83 59**	1 Place de la Mairie **ACCUEIL :** Lundi, jeudi de 14h à 17h 30 et mardi, vendredi 13h 30 à 16h 30 ✆ **05 53 29 75 07**	1392, Route de la Porte du Périgord **ACCUEIL :** Du lundi au vendredi 8h à 13h ✆ **05 53 31 45 25**

Réalisation ATELIER46 - SOUILLAC